

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC.

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2017

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC.

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats et évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l.

Société de comptables professionnels agréés

Par Guy Chartrand, CPA auditeur, CA

Joliette, le 3 avril 2018

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

4

	2017	2016
PRODUITS		
Contribution municipale	98 510 \$	72 794 \$
Contributions privées	<u>-</u>	<u>2 150</u>
	<u>98 510</u>	<u>74 944</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	31 547	36 217
Sous-traitance	2 011	1 074
Aide financière	12 000	14 865
Assurances	274	236
Fournitures de bureau	3 199	2 298
Frais de déplacement	1 486	3 046
Honoraires professionnels - administration	5 159	7 298
Honoraires professionnels - développement	41 742	4 454
Loyer	3 840	4 165
Publicité, promotion et site internet	5 692	6 538
Télécommunications	1 884	1 711
Intérêts et frais bancaires	207	28
Immobilisations acquises à même les produits	<u>1 961</u>	<u>306</u>
	<u>111 002</u>	<u>82 236</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(12 492)	(7 292)
ACTIFS NETS AU DÉBUT	<u>43 225</u>	<u>50 517</u>
ACTIFS NETS À LA FIN	<u>30 733 \$</u>	<u>43 225 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC.

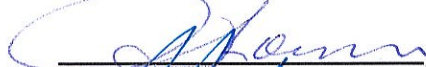
BILAN

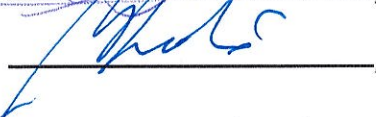
31 DÉCEMBRE 2017

5

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	28 478 \$	42 079 \$
Taxes de vente à recevoir	2 262	936
Frais payés d'avance	<u>1 723</u>	<u>397</u>
	<u>32 463 \$</u>	<u>43 412 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	1 730 \$	187 \$
Actif nets	<u>30 733</u>	<u>43 225</u>
	<u>32 463 \$</u>	<u>43 412 \$</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 7)		

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

6

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(12 492) \$	(7 292) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Taxes de vente à recevoir	(1 326)	(936)
Frais payés d'avance	(1 326)	(69)
Créditeurs	<u>1 543</u>	<u>(4 680)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(13 601)	(12 977)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>42 079</u>	<u>55 056</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>28 478</u> \$	<u>42 079</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué le 10 décembre 2003 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et a débuté ses activités en avril 2015. L'organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de favoriser l'essor et le développement d'activités récréotouristiques et de villégiature, de faire la promotion de la Municipalité de Saint-Damien, de soutenir le développement économique local ainsi que de favoriser et soutenir le démarrage d'entreprises.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les publicités sont constatées à titre de produits lors de l'encaissement.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des taxes de vente à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des crédateurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. CRÉDITEURS

	2017	2016
Comptes fournisseurs et frais courus	332 \$	161 \$
Retenues à la source à payer	<u>1 398</u>	<u>26</u>
	<u>1 730 \$</u>	<u>187 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant :

Mobilier de bureau et matériel	676 \$
Matériel informatique	<u>3 731</u>
	<u>4 407 \$</u>

5. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu une contribution financière de 98 510 \$ (72 794 \$ en 2016) de la Municipalité de Saint-Damien pour aider au financement de ses activités et pour fins de développement.

L'organisme a versé un loyer d'un montant de 3 840 \$ (3 840 \$ en 2016) à la Municipalité de Saint-Damien pour la location d'un local.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue et payée entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus. À la fin de l'exercice, aucun montant n'était dû par ou à l'organisme.

6. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit une contribution financière annuelle de la Municipalité de Saint-Damien. Cette contribution représente 100 % des produits totaux de l'exercice de l'organisme.

7. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé, par voie de bail, à louer un espace à raison de 320 \$ par mois pour une période indéterminée. Le bail est résiliable en tout temps avec un préavis écrit de 30 jours.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.